



*Meubles & Objets de Maison*

*Samedi 7 juillet 2018*

*14 H 00*

*«La Bruyère de l'Abbesse»*

*27230 Les Places*

# Liste des Lots

*Etude de Maître Marc Besnard*

*à Orbec*

[www.huissierjustice.fr](http://www.huissierjustice.fr)

Lot n° 1 - Un coffre rustique.



Lot n° 2 - Un canapé armature bois et tissu, ainsi que deux fauteuils assortis.



Lot n° 3 - Un lot de santons.



Lot n° 4 - Un lot d'assiettes décoratives.



Lot n° 5 - Une paire de pieds de chamois porte-fusil.



Lot n° 6 – Une paire de cornes de bovidé africain montée sur blason bois.



Lot n° 7 – Un nécessaire de cheminée.



Lot n° 8 – Un meuble bas vitré.



Lot n° 9 – Une chaîne stéréo.



Lot n° 10 – Un meuble bas vitré.



Lot n° 11 – Une lampe d'appoint à pied en balustre.



Lot n° 12 – Un meuble rustique à deux portes et un tiroir.



Lot n° 13 – Un lot de bibelots.



Lot n° 14 – Un grand tapis industriel.



Lot n° 15 – Un petit tapis industriel.





Lot n° 16 – Un tapis industriel.



Lot n° 17 – Un bureau rustique.



Lot n° 18 – Un fauteuil rustique paillé.



Lot n° 19 – Une paire de petites lampes de chevet.



Lot n° 20 – Une coupe en métal gris.



Lot n° 21 – Une fontaine d'intérieur rustique.



Lot n° 22 – Une grande lampe d'appoint à pied en bois tourné.



Lot n° 23 – Une base rustique composée d'un essieu en bois.



Lot n° 24 – Une table.



Lot n° 25 – Une bassine en métal cuivreux.



Lot n° 26 - Une bassinoire (Chauffe-lit).



Lot n° 27 - Un grand gobelet en métal gris.



Lot n° 28 - Une cruche en métal gris.



Lot n° 29 - Un grand tapis industriel.



Lot n° 30 - Une grande table rustique.



Lot n° 31 – Une desserte rustique d'appoint.



Lot n° 32 – Un petit meuble rustique d'appoint à une porte et un tiroir.



Lot n° 33 – Une sellette en bois en forme de visse de pressoir.



Lot n° 34 – Un buffet ancien rustique.



Lot n° 35 – Un petit meuble d'appoint rustique à une porte et un tiroir.





*Lot n° 36 – Six chaises rustiques paillées.*



*Lot n° 37 – Un lot de trois cuivres.*



*Lot n° 38 – Une suspension lumineuse en forme de joug de bœuf.*



*Lot n° 39 – Un coffre en bois.*



*Lot n° 40 – Trois petites tables en bois empilables.*



Lot n° 41 – Un tableau encadré représentant un vieil homme.



Lot n° 42 – Un tableau encadré représentant une vieille femme.



Lot n° 43 – Un grand miroir encadré.



Lot n° 44 – Une balance en métal cuivreux.



Lot n° 45 – Un tableau encadré représentant une maison dans un paysage.



Lot n° 46 – Un tableau encadré représentant des chevaux nourris à l'écurie.



Lot n° 47 – Un sot à parapluies en bois.



Lot n° 48 – Une aiguière en cuivre.



Lot n° 49 – Une bouilloire en cuivre.



Lot n° 50 – Un lit, avec son matelas et son sommier.



Lot n° 51 – Une commode rustique à trois tiroirs.



Lot n° 52 – Un prie-Dieu.



Lot n° 53 – Un petit chevet.



Lot n° 54 – Un petit chevet.



Lot n° 55 – Un petit meuble d'appoint à trois tiroirs et pieds galbés.



Lot n° 56 – Une statue en métal représentant une divinité bouddhique.



Lot n° 57 – Un lot de quatre figurines chinoises en ivoire végétal.



Lot n° 58 – Une statuette africaine.



Lot n° 59 – Une table XX ème. Siècle.



Lot n° 60 – Un vélo d'appartement.





Lot n° 61 – Un major d'homme.



Lot n° 62 – Une armoire ancienne.



Lot n° 63 – Deux figurines africaines en ivoire végétal.



Lot n° 64 – Deux petites statuettes asiatiques.



Lot n° 65 – Une sculpture en ivoire végétal.



Lot n° 66 – Deux petites statuettes africaines.



Lot n° 67 – Une applique en forme de lanterne murale.



Lot n° 68 – Une applique en forme de lanterne murale.



Lot n° 69 – Un vieux râteau en bois.



Lot n° 70 – Un outil ancien.



Lot n° 71 – Un mors et un filet anciens.



Lot n° 72 – Un poste radiophonique.



Lot n° 73 – Un lit, avec son matelas et son sommier.



Lot n° 74 – Un chevet années 1970.



Lot n° 75 - Un chevet années 1970.



Lot n° 76 - Une desserte à deux plateaux à motifs décoratifs de fleurs.



Lot n° 77 - Un portrait africain.



Lot n° 78 - Un portrait.



Lot n° 79 - Une armoire rustique.



Lot n° 80 – Un pichet en métal gris.



Lot n° 81 – Un meuble rustique à deux portes.



Lot n° 82 – Une chaise années 1970.



Lot n° 83 – Un élément de Hi-Fi.



Lot n° 84 – Un ventilateur.





Lot n° 85 – Une petite bibliothèque à caissons.



Lot n° 86 – Un encrier en métal cuivreux.



Lot n° 87 – Une lampe à pétrole.



Lot n° 88 – Un bougeoir avec son globe en verre.



Lot n° 89 – Un petit cadre représentant un bâtiment d'architecture.



*Lot n° 90 – Un moulin à café.*



*Lot n° 91 – Un réfrigérateur.*



*Lot n° 92 – Un lot d'ustensiles de cuisine et de vaisselle.*



*Lot n° 93 – Un appareil électrique.*



*Lot n° 94 – Une série de casseroles en cuivre.*



*Lot n° 95 – Un grand tapis industriel.*



*Lot n° 96 – Une niche.*



*Lot n° 97 – Un élément de pigeonnier.*



# *Notes*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

--

## *Conditions de vente*

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue n'engagent la responsabilité de l'Huissier de Justice que compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente.

Une visite publique et accessible à tous, permettant aux acquéreurs de se rendre compte durant le temps nécessaire de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Les dimensions et références sont données à titre indicatif. De même les acheteurs ayant pu lors de la visite examiner les lots vendus, les photographies, présentations, appellations, descriptions du catalogues, ne sont pas contractuels mais constitue un simple support de confort pour les adjudicataires; ils ne sauraient donner lieu à **aucun recours**.

Les biens sont vendus en l'état où ils se trouvent, sans aucune réserve, ni recours, contre le vendeur ou l'Officier vendeur.

La vente est faite au comptant. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. Il paiera en sus des enchères les frais suivants: **18,00 % TTC**. 12 % à la charge du vendeur.

Paiement au comptant, par chèque de banque, chèque et lettre accreditive, ou en numéraire jusqu'à la somme de 1.000,00 Euros frais compris et avec impossibilité de scinder le paiement.

Pour les véhicules, frais de contrôle technique en sus à la charge de l'acheteur, ainsi que la redevance OTC pour les poids lourds.

Enlèvement immédiat après la dernière adjudication.

Si le ou les biens adjugés étaient conservés sur place jusqu'à une date ultérieure d'enlèvement, ils le sont aux risques et périls de l'adjudicataire, en cas de vol, de dégradation, ou de tous autres dommages. Il appartient à l'adjudicataire de prendre toutes assurances utiles. En effet, cet enlèvement ultérieur n'étant qu'une possibilité de confort offerte par l'Office chargé de la vente, sa responsabilité ne pourrait en aucun cas être engagée en cas de vol ou de dommage subits par les biens adjugés.

En cas de paiement par chèque, le retrait des objets ou machines pourra être différé jusqu'à bon encaissement du chèque. Une fois l'adjudication prononcée, les objets adjugés sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur: le magasinage des objets ou des machines n'engage pas la responsabilité de l'Huissier de Justice. Les frais de magasinage sont à la charge de l'acquéreur. L'Huissier de Justice se charge d'exécuter les ordres d'achats qui lui sont confiés en particulier par les amateurs ne pouvant assister à la vente. L'acquéreur devra assurer par lui-même les biens dont il se sera porté adjudicataire, ainsi que les personnes missionnées par lui pour procéder au démontage, au magasinage, et à l'enlèvement des biens dont il s'est porté acquéreur à la vente. Les frais éventuels de dépollution lié au démontage, à l'enlèvement et/ou au transport des biens adjugés, sont à la charge de l'adjudicataire.



Adjudication au plus offrant après trois criées.

Lorsqu'un acheteur se trouve dans l'impossibilité de payer le prix et (ou) les frais de la vente, il est procédé à une nouvelle vente dite " sur folle enchère ".

Elle est effectuée aux " risques et dommages " de l'acheteur défaillant qui est appelé fol enchérisseur, ce qui signifie que si la nouvelle vente est effectuée à un prix inférieur, le fol enchérisseur sera contraint de payer la différence.

La vente est faite dans l'ordre du catalogue. Toutefois l'Huissier de Justice se réserve de changer cet ordre selon les nécessités de la vente, de même qu'il se réserve d'adjoindre de nouveaux lots, ou des lots supplémentaires, comme de retirer des lots, ou de scinder les lots présents au catalogue, ou à la liste des lots.

### *Ordres d'achats et enchères par téléphone*

Les ordres d'achats et les demandes d'enchères par téléphone doivent nous parvenir par écrit et, au plus tard la veille de la vente. Il convient de nous fournir obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou vos coordonnées bancaires, avec le numéro de téléphone de votre banque.

Les ordres d'achats et enchères par téléphone étant de simples facilités, ils ne peuvent engager, en cas d'inexécution, ou de mauvaise exécution, la responsabilité de l'Huissier de Justice à quelque titre que ce soit.

\*\*